

Rebellyon20171125

Familles mises à l'abri dans le gymnase de l'école élémentaire Victor Hugo : besoin de soutien

Publié le 25 novembre 2017

[Luttes dans les écoles pour le logement](#)



Face à l'occupation policière des écoles, la solidarité entre écoles et collectifs citoyens se poursuit donc. Après Doisneau, après Servet, c'est dans le gymnase de l'école élémentaire Victor Hugo qu'à partir de ce soir 25 novembre sont mises à l'abri les familles sans toit de nos écoles.

Mise à jour le 25/11 : depuis 9 h, la police municipale est devant la porte et surveille les allers-retours.

La préfecture, la ville de Lyon et la métropole ont décidé de continuer à bloquer les entrées de l'école Doisneau et empêchent ainsi chaque nuit des écoliers de dormir au chaud avec leur famille. Ceci n'était encore jamais arrivé ! Un cap a été franchi en dépit de la loi qui oblige l'État à les protéger en vertu de L'Article. L345-2-2 du Code de l'action sociale et des familles « Toute personne sans-abri et en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence. »

Pour faire face à cette situation inique, les collectifs de citoyens, habitants et parents d'élèves scolarisés dans les écoles du quartier se sont réunis ce soir ; la cinquantaine de personnes présentes a voté la continuité de l'action.

Face à l'occupation policière des écoles, la solidarité entre écoles et collectifs citoyens se poursuit donc. Après Doisneau, après Servet, c'est dans le gymnase de l'école élémentaire Victor Hugo qu'à partir de ce soir, sont mises à l'abri les familles sans toit de nos écoles.

Combien d'écoles la police encerclera-t-elle pour s'assurer que les familles qui dorment dehors en plein hiver ne bénéficient pas de la solidarité citoyenne qui voudrait les mettre à l'abri le temps d'une nuit ?

Combien de fois les enfants du quartier demanderont à leurs parents pourquoi les policiers empêchent leurs camarades et leurs familles d'être à l'abri ?

Nous rappelons que les écoles occupées ne le sont jamais pendant les temps scolaires ou périscolaires et que leur fonctionnement n'est donc en rien perturbé. Cette situation n'est confortable pour personne et aucune famille ne se résout à ce choix si ce n'est par absolue nécessité. Comment peut-on humainement s'opposer à cela ?

Le comité regrette bien évidemment encore une fois que l'énergie utilisée par les institutions pour empêcher la mise à l'abri temporaire des familles ne soit pas plutôt déployée dans la recherche de solutions pérennes d'hébergement !

Nous réaffirmons à nouveau que la solidarité citoyenne ne craint pas les menaces, ni la présence policière. Nous ne laisserons pas ces familles dormir dehors et resterons déterminés dans nos actions tant que des solutions d'hébergement pérennes n'auront pas été proposées par l'État aux familles restantes. Il nous faudra plus que l'occupation policière de chaque école du quartier : un toit c'est un droit !

Les collectifs Jamais sans toit Doisneau, Hugo, Servet